Sautron magazine

JUILLET 2012 › n° 193 › www.sautron.fr

Bonnes vacances

Ville de SAUTRON

Sommaire

Dossier 4

Police municipale

Informations municipales 7

Europe infos 9

Nantes Métropole 10

Vie économique - Finances 11

Environnement
Cadre de Vie 13

Vie Sociale 16

Enfance-Jeunesse 17

Culture et Manifestations 19

Un peu d'histoire 20

Etat-civil 22

Agenda 23

*Flashez ce code avec votre smartphone pour enregistrer le **site internet** et **les coordonnées de la Mairie***

› Mairie de Sautron
14 rue de la Vallée
BP 60045 • 44880 Sautron
Tél. : 02 51 77 86 86
Site officiel : www.sautron.fr
mairie@sautron.fr

› Service Administration générale
14 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 86
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Le samedi 9h-12h (état-civil)

› Service Famille, Sport culture et Vie Sociale
6 rue de la Mairie
Tél. : 02 51 77 86 97 ou 86 98 ou 86 96
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

Au sein de ce service,
le service Sport-Culture est ouvert au public :
- Lundi de 9h à 12h15
- Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
- Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15

› Service Urbanisme et Patrimoine
23 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 94
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15
Au sein de ce service, **le service urbanisme** est ouvert au public :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
- mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

› RAM (Relais Assistantes Maternelles)
25 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 89

› Service communication
25 rue de la Vallée
Tél. 02 51 77 88 42

› Bibliothèque municipale
33 rue de la Vallée
Tél. : 02 40 63 52 21

Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron
mariececile.gessant@sautron.fr

Ensemble nous construisons l'avenir

Le 4 avril dernier était officiellement lancé l' Agenda 21 sautronnais et depuis lors toute une riche série de rencontres, d'ateliers de réflexions et de forums ont eu lieu autour des thèmes du développement durable entre les élus, les habitants, les acteurs locaux, les représentants des entreprises et les agents communaux. Le but de ces premiers échanges d'avis et d'idées était de définir les grandes orientations que devait prendre Sautron au regard des principes du développement durable et de fixer un ensemble d'objectifs jugés prioritaires et à poursuivre dans les domaines aussi variés de l'urbanisme, des transports, de l'économie, du social et de l'environnement. Ainsi, sans tous les citer ici, il s'agira par exemple pour la municipalité et ses partenaires institutionnels de faciliter autant que faire se peut les circulations dans la ville notamment rue de Bretagne et les modes de déplacements alternatifs à la voiture, de continuer à développer des solutions diversifiées de logement pour favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels, de promouvoir une prise de conscience collective des enjeux du développement durable ou encore d'inciter l'ensemble des Sautronnais à réduire au maximum les pollutions causées à l'environnement. Durant le mois de juin, 5 nouveaux ateliers dits de « coproductions » auront été mis en place pour déterminer en fonction des objectifs retenus un programme d'actions concrètes et pertinentes dont tous les Sautronnais seront informés, bénéficiaires et, je l'espère, acteurs. Chacun pourra également suggérer des actions par le biais d'une « boite à idée Agenda 21 » placée dans le parc de la Linière, tout près de l'œuvre d'art « le passeur de songes » réalisée par un employé municipal et qui symbolise désormais notre Agenda 21.

Comme vous le voyez toutes les conditions sont réunies et je m'en réjouis pour construire ensemble, dans la concertation et dans notre diversité, un avenir durable, solidaire et plein de promesses pour tous les Sautronnais.

Par ailleurs, comme vous pourrez le découvrir dans le dossier de ce magazine, je tenais à mieux faire connaître nos forces de Police Municipale qui assurent, et ces derniers temps dans un contexte d'incivilités et d'infractions particulièrement difficile, leur mission avec dévouement, courage et dynamisme. Outre leurs opérations de maintien de l'ordre et de protection des biens et des personnes en étroite relation avec la Gendarmerie, que je remercie également pour son engagement et sa présence sur le terrain, la Police Municipale est aussi fortement mobilisée, et cela est moins connu, dans de multiples actions de prévention routière auprès des jeunes qui contribuent également à leur sécurité et la sécurité de tous. Je sais que les Sautronnais peuvent à tout moment compter sur leur réactivité et leur sens du devoir, cela méritait d'être salué et qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

A l'approche de l'été, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances pleines de joies et de soleil.

Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°193 • Juillet 2012

Directeur de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :
Ville de Sautron,
La Contemporaine

Tirage :
3400 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562

Création, réalisation et impression sur du papier 100% écologique, composé de fibres recyclées pour 60 % et de fibres issues de bois provenant de forêts gérées durablement avec des encres à base végétale par :

LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée IMPRIM'VERT
Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50

IMPRIM'VERT

Police Municipale

Un service de proximité

Corps de fonctionnaires souvent méconnu, les services rendus au quotidien par les agents de la police municipale sont pourtant essentiels à la vie collective.
Placée sous l'autorité du Maire, la Police Municipale a pour mission d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, et à ce titre elle est chargée de faire respecter les arrêtés municipaux en vigueur.
Les policiers municipaux, assermentés et agréés par le Procureur de la République, interviennent pour assurer la préservation des biens et des personnes et la tranquillité des Sautronnais.

Les principales missions de la Police Municipale :

- Accueil du public
- **Respect des arrêtés de police du Maire**, pour Sautron par exemple, faire respecter les zones bleues de stationnement, les bruits du voisinage...
- **Patrouilles** sur le territoire communal
- Surveillances des entrées et sorties des écoles
- **Régulation de la circulation** lors d'accident de la route ou d'encombrement
- **Contrôle du stationnement** interdit et règlementé
- Respect du code de la route
- Gestion des objets trouvés
- Mise en fourrière de véhicules en stationnement abusif
- Capture des animaux errants
- Opérations conjointes avec la Gendarmerie Nationale comme des rondes de nuit, l'Opération **« Tranquillité Vacances »**
- **Déclaration des chiens dits dangereux** (un formulaire de déclaration est téléchargeable sur le site de la ville rubrique Vie quotidienne)
- **Prévention routière** dans les écoles et auprès des jeunes
- **Surveillances des bâtiments** et des équipements municipaux.

Les partenariats

La Police Municipale travaille en étroite collaboration avec la **Gendarmerie Nationale** notamment lors d'opérations de « police route » ou de patrouilles à vélo, avec la **Prévention Routière** pour le permis vélo et enfin avec **l'Espace Jeunes** de la Mairie pour l'initiation des jeunes de 14 à 17 ans à la conduite en scooter.

Permis vélo avec Philippe Bancourt CRS42 Prévention Routière

L'équipe

- Un chef de service :
  Clément ACQUART *(ci-contre)* en poste depuis le 1er septembre 2007
- Un gardien :
  Yann SURZUR *(à droite)* en poste depuis le 2 janvier 2012, en remplacement de Lionel Jahan subitement disparu l'été dernier dans l'exercice de ses fonctions.

Les horaires

Les agents sont sur le terrain de **8h30 à 12h15** et de **13h30 à 17h15**, du lundi au vendredi.
Ponctuellement, des patrouilles de nuit ou encore des patrouilles les samedis et/ou dimanches matins sont réalisées.

Les moyens matériels

Véhicule	1
VTT	2
Radar pédagogique	1
Cinémomètre (appareil de mesure de la vitesse)	1
Ethylotest électronique	1
Gilet pare-balles	2
Bâton de défense dits « tonfas »	2
Bombe lacrymogène	2

Ils bénéficient également, pour les permanences ouvertes au public, d'un bureau situé en face de la Mairie Principale, au 25 rue de la Vallée.

Les contacts

Une permanence est assurée au bureau du lundi au vendredi de 10h à 11h. En dehors de ces horaires, le standard de la Mairie effectue le basculement sur les portables des agents. **Contact : 02 51 77 86 86 ou par mél à mairie@sautron.fr**

De la prévention pour tous les âges !

Les policiers interviennent régulièrement dans les écoles : permis piéton, permis vélo ou encore journée de la Courtoisie en voiture. Les écoliers **des classes de CP, CE2 et CM2 et les jeunes** participent tout au long de l'année à ces opérations de prévention routière organisées en partenariat avec les écoles de Sautron et l'Espace Jeunes.
Ils apprennent à éviter les dangers de la route en abordant la question de la vitesse, du non-port de la ceinture, de la traversée de la route, du respect des panneaux de signalisation, etc.

Au cours de l'été, les jeunes inscrits à l'Espace Jeunes peuvent participer à une **journée d'initiation au BSR** (Brevet de Sécurité Routière) avec la participation d'un moniteur d'auto-école.
Cette sensibilisation à la conduite d'un scooter se fait en deux temps : le matin initiation à la maniabilité, l'après-midi mise en pratique...
Enfin, une nouvelle action de prévention routière verra le jour prochainement : l'animation « rappel du code de la route » sera organisée à l'occasion de la Semaine Bleue, les Seniors pourront donc à cette occasion réviser les règles de conduite et de sécurité.

› Pour des vacances sereines :

faites appel à la Gendarmerie

Le dispositif « Opération Tranquillité Vacances », mis en place par la Gendarmerie de Sautron et la Police Municipale, est reconduit cet été. Vous pourrez déposer directement à la Gendarmerie un coupon-réponse sur lequel vous inscrirez tous les renseignements utiles concernant vos congés (date de départ, lieu de vacance, etc.). Etant parfaitement informées sur votre situation durant les congés, les forces de l'ordre pourront ainsi d'autant mieux contribuer à la protection de vos biens.
Coupon disponible en mairie ou téléchargeable sur le site www.sautron.fr, rubrique Vie quotidienne.

Quelques conseils pratiques pour partir en vacances l'esprit tranquille :

- bien fermer les portes et les fenêtres de votre habitation
- confier les clés à une personne de votre entourage.
- Afin d'éviter les vols à la roulotte, pensez à ne pas laisser dans votre voiture d'objets de valeur (téléphone, GPS...).

Pour tout renseignement, contactez la Gendarmerie au 02 40 63 46 10.

Les infractions les plus fréquemment constatées à Sautron

52 infractions depuis le 1er janvier
Au titre des autres infractions sanctionnées (135 €) : stationnement sur des places réservées aux personnes handicapées, téléphone au volant ou encore excès de vitesse de plus de 20 km.

- **Stationnement gênant de véhicule :** une amende sur trois
- **Absence de disque bleu :** près d'une amende sur quatre

» La parole à... Murielle Hollevoet

Conseillère municipale

› Depuis 4 ans la prévention routière a pris une place très importante au sein de notre commune grâce au soutien actif de la municipalité. Avec l'aide de nos partenaires, « La Prévention Routière», l'auto-école « HELLO » et bien évidement la Gendarmerie de Sautron, nous effectuons des interventions sur les différents sujets de la sécurité pour les jeunes et les seniors de 6 à 99 ans ! Notre volonté, avec les policiers municipaux que je remercie chaleureusement pour leur disponibilité, est de poursuivre, développer et amplifier nos actions afin de sensibiliser toujours d'avantage l'ensemble des Sautronnais, qu'ils soient à pieds, en deux-roues ou encore en voiture, au strict respect des règles de la circulation car de la vigilance constante de chacun d'entre nous dépend la sécurité de tous !

Odile Coudriau, la passion du sport

Odile Coudriau a été distinguée d'une médaille d'argent attribuée par le Comité départemental de la Fédération Française des Médaillés de la jeunesse et des sports pour son engagement bénévole dans diverses activités sportives, récompensant sa compétence et son dévouement, son savoir-faire et sa pédagogie.

Sportive dans l'âme, elle a consacré et consacre inlassablement toute son énergie à ses deux passions que sont la danse et le tennis et contribue à développer le sport à Sautron. Chose notable, elle réussit à transmettre toute sa passion et son enthousiasme aux jeunes Sautronnais.

Aujourd'hui, elle est toujours à la tête de l'association **« Modern Jazz et Stretching »** et poursuit le tennis en étant classée parmi les joueuses «30/1». Dernier fait d'arme témoignant de son dynamisme hors pair, elle a remporté en mars dernier le 1er prix du public lors de l'exposition Sautron expose ses artistes pour son tableau intitulé « Paysage de neige ».

Relais assuré pour vos vêtements !

Vos placards débordent et ne savez plus que faire de ce que vous ne portez plus ? Apportez-les dans le **conteneur « Relais »**, nouvellement installé sur le parking rue de la Ferme. Trois collectes par semaine sont prévues, elles seront triées **au centre de tri Le Relais de Saint-Herblain**.

En donnant vos vêtements, mais aussi chaussures, linge de maison et petite maroquinerie, vous participez à la protection de l'environnement et vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté. En effet les textiles collectés par le Relais sont valorisés à 90 %. Selon leur état et leur qualité, ils sont revendus à bas prix, ou pour les plus abîmés soit recyclés en chiffons d'essuyage pour l'industrie soit servent à la fabrication du Métisse®, un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment.

©Sébastien Gracco de Lay

Vous soutenez également « Le Relais » qui oeuvre depuis près de 30 ans pour l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles. **Alors, triez malin !**

L'offre des salles municipales s'étoffe !

Particuliers ou associations, il est désormais possible de réserver pour l'organisation d'expositions temporaires la salle du **Musée** ainsi que l'**Espace Marie-Hélène Gouleau**, jouxtant la bibliothèque. Précisons que chacune d'elle peut accueillir jusqu'à 19 personnes.

Pour les réserver, il faut s'adresser au service de réservation des salles par mail à **vieassociative@sautron.fr ou par téléphone au 02 51 77 86 98.**

Elle tisse sa toile...

Elève au lycée professionnel Léonard de Vinci à Nantes, la jeune sautronnaise **Laura Langlais** a décroché au mois de mai dernier **la médaille d'argent au concours départemental du meilleur Apprenti de France dans la catégorie « prêt-à-porter »**. Des débuts prometteurs pour l'avenir de cette jeune fille aux doigts de fée !

Frelons asiatique, soyez vigilants !

Le frelon asiatique, en redoutable prédateur d'abeilles, est capable de réduire à néant une ruche en quelques jours. Il présente également une menace sérieuse pour les personnes sensibles : son dard puissant pouvant atteindre jusqu'à 3 mm, rend son mode d'agression particulièrement violent.

En 2011, l'expansion du frelon asiatique s'est accrue dans notre région : 90 nids ont été authentifiés et 106 captures ou attaques de ruches signalées.

Frelon asiatique — Frelon commun

Soyez vigilants et signalez toute présence de frelon asiatique ou d'hyménoptère suspect **à la FDGDON 44 (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles) au 02 40 36 87 79 ou frelonasiatique@fdgdon44.fr.**

Que deviennent vos conseils de quartiers ?

Les conseils de quartiers ont été créés voilà déjà 3 ans. Ils ont pour but de rapprocher la municipalité de ses concitoyens, en créant un lien direct avec leurs représentants, tous volontaires. En étant à leur écoute, la mairie souhaite développer la convivialité et le dialogue avec les Sautronnais, pour répondre au mieux à leurs problèmes et à leurs attentes du quotidien et favoriser une vie commune plus harmonieuse satisfaisant autant que faire se peut les souhaits de chacun.

Même si leur existence date de 3 ans, les conseillers de quartiers sont encore trop souvent méconnus et pas assez sollicités. Ils se réunissent 3 à 4 fois par an, pour réfléchir sur des problèmes rencontrés dans la vie de tous les jours et proposer des solutions, des améliorations ou de nouvelles actions à la municipalité en faveur du cadre de vie.

Outre leur mission d'information, leurs travaux depuis leur création ont porté sur les points suivants :

- Création d'une **charte du citoyen** pour lutter contre les incivilités constatées
- **Proposition auprès de Nantes Métropole** de circuits vélos au travers de notre commune
- Proposition d'emplacements pour l'extension et la **création de nouveaux appuis vélos**.

Les membres des conseils de quartiers ont souhaité en début d'année se restructurer et avoir un cadre de travail et de réflexions mieux défini :
une charte des conseils de quartiers a été élaborée. Vous pouvez la consulter sur le site Internet de Sautron.

A l'issue de cette restructuration, 4 groupes de réflexions ont été créés au sein des conseils de quartiers. Ils permettront à chacun de se spécialiser un peu plus sur des thèmes chers aux Sautronnais :

- Environnement et cadre de vie
- Transport et circulation
- Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme et aménagement urbain
- Activités de loisirs, animations

Les conseillers de quartiers sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.
Sachez aussi que vous trouverez sur **sautron.fr** tous les comptes rendus de leurs réunions.

Appel à candidatures !

Pour donner encore plus de dynamique et de représentativité aux conseils de quartiers, la municipalité recherche de nouveaux bénévoles.
La commune étant divisée en 11 quartiers (voir la carte ci-jointe) nous avons besoin respectivement de :

- 2 représentants pour les **zones 4, 5, 6, 7, 10, 11**
- 1 représentant pour la **zone 9**

1 **Alain BORDES**
2 apg.bordes@orange.fr

2 **Alain DAVID**
1 Alain.David@afpa.fr

2 **Jean RAYNAUD**
1 jean.raynaud@libertysurf.fr

3 **Lionel MUSTIÈRE**
4 Mslionn@aol.com

3 **Jean-Jacques LHOTELLIER**
4 lhotellierjj@wanadoo.fr

4 **Georges NEDELEC**
3 geonedelec@aliceadsl.fr

3 **Guy TREGOUET**
4 guy.tregouet@free.fr

5 **Cyrille DUFRAICHE**
6 cyrille.sautron@orange.fr

7 **Yannick JOURDON**
8 yjourdon@orange.fr

8 **Roger RIPAUD**
roger.ripaud@wanadoo.fr

8 **Françoise MORIN**
10 francoise.morin@sfr.fr

10 **Annie LAURIOUX**
8 annie.laurioux@orange.fr

9 **Patrice BERNIER**
patrice.bernier0145@orange.fr

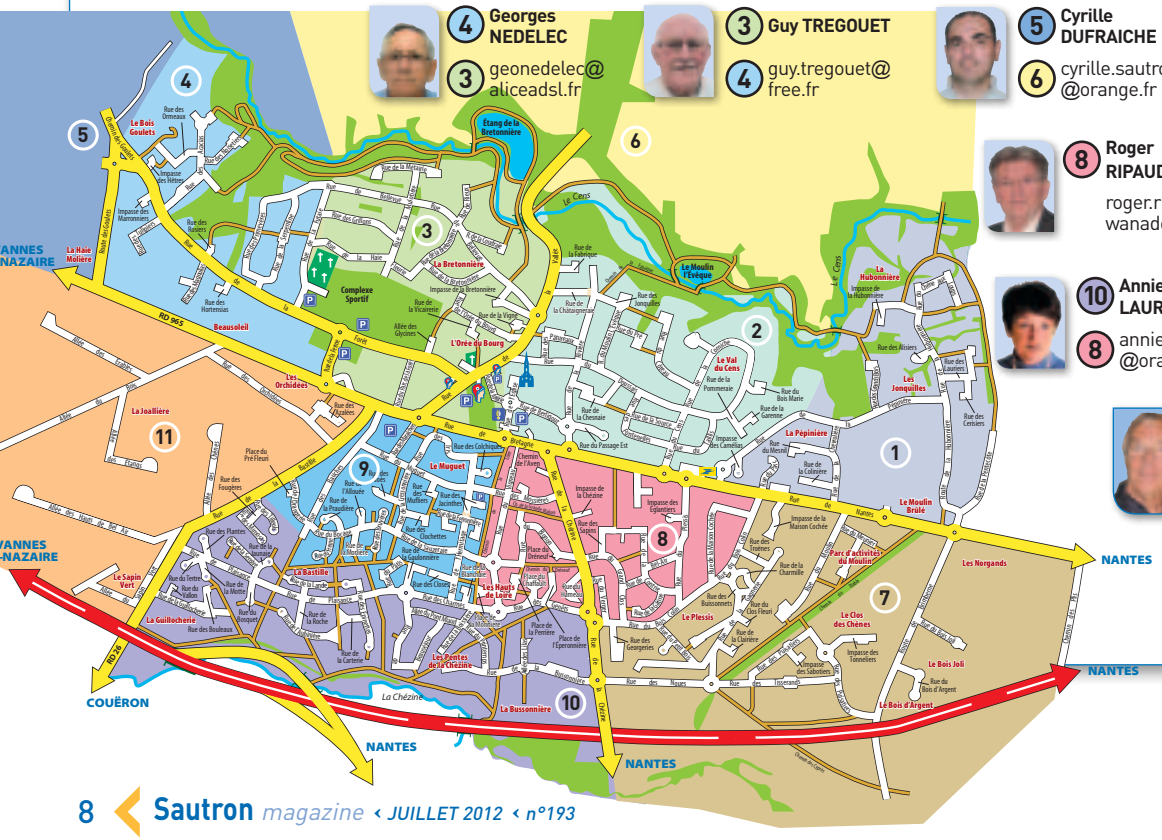

Si vous souhaitez vous aussi vous investir et participer à la vie de votre quartier : devenez Conseiller de quartier !
Contact : Elie Blin, Conseiller Municipal, Responsable des conseils de quartiers au 06 50 44 57 77, ou par mél elie.blin.fr@gmail.com

› Europe-infos

Voyager et séjourner librement en Europe : vos droits en tant que citoyen de l'UE

Si vous souhaitez vous rendre dans un Etat membre de l'Union Européenne, vous devez vous munir de votre carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
Vous avez le droit de séjourner pendant une période allant jusqu'à trois mois. Seule exception, si vous êtes en recherche d'emploi dans le pays d'accueil et que vous avez des chances réelles d'être engagé, vous bénéficiez d'un droit de séjour de 6 mois voire plus.

Si vous souhaitez rester plus de trois mois, deux situations se proposent à vous.

1 • **Travailleur salarié** ou **indépendant**, vous avez le droit de résider sans condition.

2 • **Etudiant**, vous devez répondre aux trois conditions suivantes :
- Etre inscrit dans un établissement dans le but de suivre des études ou une formation professionnelle
- Disposer d'une couverture d'assurance maladie complète
- Disposer de ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins. Notez bien que ceci est soumis à déclaration à l'autorité nationale compétente de votre pays d'accueil

Si vous séjournez au-delà de trois mois, vous devez remplir certaines formalités administratives et vous faire enregistrer auprès des autorités compétentes du pays d'accueil. Vous obtiendrez **une attestation d'enregistrement.**

Pour cela, vous devez présenter comme documents :
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Pour les salariés, attestation d'emploi ou promesse d'embauche de l'employeur
- Pour les étudiants, preuve d'inscription dans l'établissement accrédité, preuve de couverture complète d'assurance maladie, déclaration attestant de la preuve de ressources suffisantes.

Sachez que cinq années de séjour légal ininterrompu dans le pays d'accueil vous permettent d'obtenir un droit de séjour permanent. Il ne peut être perdu qu'en cas d'absence d'une durée supérieure à 2 ans consécutifs.

Contacts utiles :
- Etudier ou réaliser un stage en Europe (programme ERASMUS et/ou LEONARDO DA VINCI) avec bourses de mobilité, stages conventionnés
  www.europe-education-formation.fr, www.euroguidance-france.org
- Rechercher un emploi en Europe
  www.pole-emploi-international.fr, http://eures.europa.eu
- Rechercher un petit job pendant les vacances scolaires
  www.cidj.com, www.infos-jeunes.fr, www.eurodesk-france.org

Produire soi-même son compost, c'est facile !

Le compostage, c'est quoi ? Un processus totalement naturel qui permet aux déchets organiques de se décomposer à l'aide de micro-organismes et en présence d'eau et d'oxygène. C'est le même phénomène que celui observé avec la transformation des feuilles mortes en humus.

Faire son compost réduit les déchets et enrichit le jardin ! Grâce au compostage, le poids du sac poubelle est diminué : 1/3 des ordures ménagères est constitué de déchets dégradables rapidement qui permettent d'obtenir un produit naturel et de qualité pour votre jardin.

Tous les déchets organiques peuvent être valorisés par compostage :

- **Déchets de cuisine :** épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et sachets de thé, restes de repas, etc.
- **Déchets de maison :** mouchoirs papier et essuie-tout, cendres de bois, papier journal, etc.
- **Déchets de jardin :** feuilles mortes, fleurs fanées, sciures et copeaux, branchages, petites tailles de haies, tontes de pelouse, etc.
- **A éviter absolument :** matières plastiques et métalliques, litière des animaux, bois traité, etc.

Pour bien composer

1 • **Mélanger :** pour aérer le compost et amener l'oxygène nécessaire, n'oubliez pas de mélanger régulièrement le compost pour éviter la fermentation et les mauvaises odeurs.

2 • **Surveiller l'humidité :** il doit rester humide sans excès.

3 • **Diversifier les apports :** la règle d'or à respecter est de respecter un bon équilibre entre les déchets azotés « verts et humides », les déchets bruns et secs, l'air et l'eau. L'équilibre entre tous ces composants permettra l'obtention d'un compost de qualité.

Bien surveiller son compost est le secret de la réussite !

Faites votre choix, compostage en tas ou compostage en bac ?

- **Le compostage en tas**

Cette technique consiste à former un tas avec les déchets, dans un endroit mi-ombragé, à l'abri du vent, sur une hauteur de 0,5 m à 1,5 m.

Ses avantages : souplesse et facilité d'utilisation, aucune contrainte de volume, déchets toujours accessibles et visibles. Le compostage en tas convient à ceux qui ont un assez grand jardin et peu de temps à consacrer au compostage.

Inconvénient : le tas est à la merci d'animaux et est exposé aux aléas climatiques.

- **Le compostage en bac** (structure en bois, métal ou plastique)

Avantages : un encombrement et des nuisances visuelles réduits, méthode plus rapide pour obtenir un compost prêt à l'emploi (4 à 5 mois) que celle en tas (6 mois à un an).

Inconvénients : uniquement pour des petits volumes, besoin d'une surveillance régulière, brassage plus difficile. Le plus simple est de disposer de deux bacs afin de ne pas mélanger les déchets frais et le compost en maturation.

Quand et comment utiliser le compost ?

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre.

Avant maturité, il peut être utilisé en paillage au pied des arbres ou sous les haies.

À maturité, il peut être utilisé comme substance organique pour rendre le sol plus fertile ou comme support de culture.

Il doit être tamisé pour être plus facile d'utilisation. Enfin, les quantités ne seront pas les mêmes selon les besoins de vos plantes, pelouse, arbres fruitiers ou encore jardinières.

Plus d'informations ?

Le site : www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets permet également d'informer sur les consignes de tri.

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

› Alimentation

Boucherie-Traiteur Godard, vous y serez bien traités !

Une page se tourne à la boucherie du centre du Cormier. Après 25 années passées à Sautron Ghislaine et Christian RICHARD ont pris leur retraite et ont cédé leur commerce à M. et Mme Pascal GODARD. Depuis le 2 mars, ces derniers ont repris les rênes de cette boutique bien connue à Sautron et poursuivent, avec la même équipe d'employés et le même enthousiasme, les activités de boucherie-traiteur et de vente à emporter.

Arrivés à Sautron par un coup de cœur pour ce fond de commerce, ce couple d'artisan-boucher a quitté la Picardie où ils étaient installés depuis quelques années. Ces deux originaires de Normandie ont de la « boutique » : cela fait plus de 25 ans que Monsieur officie derrière les billots et sa femme l'a suivi en assurant le service et la caisse.

L'équipe traiteur composée de 8 personnes vous sera toujours d'aussi bon conseil pour vous régaler. Par amour de la bonne viande et de l'excellence du goût, ils vous proposent exclusivement de la viande française locale : du bœuf de race parthenaise, du veau fermier du Limousin élevé sous la mère, de l'agneau en provenance de Vendée, des Deux-Sèvres et de Loire-Atlantique, du porc français et du poulet noir de plein air de la région de Challans, des volailles de Bresse, etc.

Vous pouvez aussi faire appel au service traiteur pour vos buffets, cocktails et événements divers et enfin, une restauration rapide (plateaux repas, sandwich,...) comblera vos petits-creux le midi.
Amoureux de la bonne chère, vous serez comblés !

› Horaires :
- du mardi au vendredi
  de 8h à 13h30 et de 15h30 à 19h30
- le samedi
  de 8h à 13h et de 15h30 à 19h30
- le dimanche
  de 8h à 12h30

12 rue de Bretagne - Centre du Cormier
02 40 63 72 87
www.traiteur-sautron.com

» Nouvelles installations

Une « Ostéo » contre les maux de dos !

› Le cabinet d'ostéopathie de Chau Le Minh situé au 14 rue de Bretagne accueille une nouvelle collaboratrice, **Clothilde Roboam**. Elle s'est installée sur la commune depuis début mai et reçoit en consultation les adultes et les enfants.
Spécialisée auprès de femmes enceintes et des bébés, elle vous accueillera le lundi, le jeudi, le vendredi et le samedi.

Contact : 02 40 63 49 91
14 rue de Bretagne

Mr Plan... et vos plans prennent vie !

› **Jonathan Nussbaumer**, sous les traits de **Mr Plan**, réalise pour vous des plans en 2D et en 3D et vous guide dans vos projets de construction, d'agencement intérieur et d'architecture. Il vous accompagne de l'idée à la réalisation, selon votre budget, pour un projet de construction ou un projet évènementiel. Permis de construire, modélisation 3D, agrandissement ou sur-mesure, Mr Plan est à votre écoute et vos idées sont mises en forme !

Contact : 06 49 98 25 82 ou info@mrplan.fr.
33 rue de Bretagne à Sautron

› Bien-être

A fond la forme avec ED studio !

« ED studio » change de mains. Ce commerce lancé par Emmanuelle Duval il y a maintenant près de quatre ans a été repris le 1er juin par Virginie Hodé une fidèle des lieux depuis le début.

Pour **Virginie**, dynamique et enthousiaste, le rachat de la boutique est un changement total de vie. Elle a décidé un jour de quitter le secteur parapublic dans lequel elle travaillait pour se lancer à l'assaut de cette aventure sportive et humaine.
Elle a suivi à Paris une formation spécifique à la pratique des « Power plate », ce système révolutionnaire qui fait travailler un muscle entre 95 et 97% de sa capacité ! Elle a ensuite passé près de deux mois auprès d'Emmanuelle pour se familiariser avec les lieux et se faire connaître auprès de la clientèle.
Séduite par l'atmosphère qui règne sur les lieux et l'ambiance presque familiale, Virginie souhaite que ce centre de remise en forme comprenant **salles de massages** et **sauna** en plus des fameuses plateformes **« Power plate »** parle à tous les publics. Elle fourmille d'idées pour en compléter les prestations, par exemple créer un **espace cardio** qui sera accessible avant ou après les cours.
Elle veut également mettre en place des **séances spéciales pour les jeunes mamans** et les aider à retrouver la forme. Il y aura aussi des séances réservées aux Seniors.
Avec Ed Studio c'est l'harmonie du corps pour tous !

› *Emmanuelle Duval aux côtés de Virginie Hodé (à droite) nouvelle responsable de ED Studio.*

› **Horaires :**
- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 9h00 à 19h00
- **Mercredi et samedi** de 9h00 à 12h00

Contact : 02 40 63 10 10

» Nouvelles installations

« SOS parasites »

› **La société SOS parasites** vient de créer une antenne à Sautron, **au 15 rue des Tisserands.** Spécialisée dans la dératisation, la désinsectisation et la désinfection des locaux, elle apporte également des conseils pour la prévention et/ou l'éradication des nuisibles que sont les rats, souris, cafards et autres bêtes volantes (traitements spécifiques par pulvérisation, brumisation, fumigation et gel insecticide).
La société intervient dans les locaux collectifs ou individuels et aussi dans les entreprises.

06 65 08 40 68 (fax : 02-40-59-86-38)
info@sos-parasites.com

Rectificatif

› Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin, pour joindre le Cabinet de fasciathérapie installé au 70 rue de Bretagne, il faut lire le téléphone suivant : 06 08 33 74 21.

Armeline créations, une nouvelle page s'écrit !

› Fidèles clientes de la boutique **« Armeline créations »**, fans de porte-clés, bijoux de sac, colliers tendance, suivez la créatrice **Caroline Garcia** dans sa nouvelle aventure. Elle laisse les clés de sa boutique rue de Nantes au 1er juillet pour se consacrer à sa boutique de bijoux en ligne et à l'animation d'ateliers de créations à domicile. Vous pourrez également la retrouver pour des ventes de bijoux à domicile.

Contact : 06 25 80 69 33 ou www.armeline-creations.fr.

› La révolution des plantes par petites touches !

Une « révolution douce » se met progressivement en marche dans les plantations de la ville... La municipalité a décidé d'engager cette année une nouvelle méthode de fleurissement des espaces verts et des parcs de la ville.

La volonté désormais est de planter directement plantes vertes et fleurs dans **les parterres**, et non plus systématiquement dans des jardinières fleuries, en **alternant plantes annuelles ou bisannuelles et plantes vivaces...** Cette méthode réduit considérablement le temps d'entretien et de plantation des agents municipaux. « L'an dernier, trois semaines avaient été nécessaires pour fleurir tous les parterres, cette année seulement 15 jours, soit un gain de temps pour nous de plus d'une semaine » précisent les agents des Espaces Verts. De plus, des systèmes automatiques d'arrosage et de paillage ont été installés ce qui permet, confirme **Yves Gordet** responsable des Espaces Verts, de réguler la consommation d'eau et de ralentir le rythme d'arrosage.
De rocailles, d'ombre ou de massif, les plantes vivaces sont appréciées pour leur longévité. Une fois mises en place, elles embellissent les jardins d'une saison sur l'autre. Ainsi, dans les coins et recoins de la commune, de nombreux parterres ont été composés cette année exclusivement de plantes vivaces : le cimetière, devant l'Eglise, le square des anciens combattants, devant la Blanchardière...et bien d'autres encore. Une preuve que Sautron est une ville qui aime le **« fleurissement durable » !**

› **A noter :**
Une partie des déchets verts générés par les services (tontes de gazon, branchages...) est recyclée sur la plateforme municipale à Bongarant, sous la forme de paillis ou de compost qui par la suite sont réutilisés dans la commune.
Les déchets recueillis dans le bac spécifique situé dans le nouveau cimetière sont eux aussi remis dans ce circuit. Veillez à bien respecter les consignes de tri, vous contribuerez vous aussi au fleurissement écologique de Sautron !

› Les beaux jours arrivent et le travail du service des espaces verts est parfois doublé, entre les tontes, le fleurissement, l'arrosage et l'entretien... Depuis plusieurs années, la municipalité travaille en lien avec l'association « Caap Ouest » qui, pendant ces périodes surchargées, vient renforcer nos équipes.

En général, ce sont quatre personnes supplémentaires sur une période de deux semaines qui participent activement aux côtés des employés municipaux à la remise en fleurissement des espaces verdoyants de la commune.

› Topoguide « Nantes métropole... à pied »

Nantes Métropole, l'Office du tourisme de Nantes Métropole, le Conseil Général, Loire Atlantique Tourisme et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre prévoient la sortie à la fin l'année d'un Topoguide **« Nantes métropole... à pied »**. Edité en partenariat avec les 24 communes de l'agglomération et les cinq communes extérieures traversées, il contiendra une boucle de randonnée pour chacune des communes, 6 boucles urbaines pour Nantes ainsi qu'un sentier GR (Grande Randonnée) de pays. **Sur Sautron, deux itinéraires seront accessibles**, l'un passant aux alentours de Bongarant et le second dans la vallée du Cens.
Ce guide participe à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'agglomération nantaise par la création et la conservation d'itinéraires de randonnée de qualité qui respectent les milieux naturels.

A noter, tous les chemins proposés seront très faciles d'accès et l'accès en mode « déplacements doux » sera assuré : sur chacun des circuits sera indiqué comment rejoindre le réseau de transports en commun.

Le Topoguide, un moyen malin de découvrir les communes voisines tout en respectant le patrimoine naturel local !

Sous le PAVE, des bâtiments accessibles pour tous !

Sautron comme toutes les communes de Nantes Métropole se voit dans l'obligation de mettre en place un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) afin d'être en conformité avec la loi du 11 février 2005 rappelant le principe que toute personne en situation de handicap ou à mobilité réduite doit pouvoir accéder à tous les bâtiments et espaces publics. Ce Plan d'action a été approuvé en Conseil municipal, la commission extra-municipale du handicap poursuit son travail engagé déjà depuis un an avec la municipalité.
Les travaux à mener concernent principalement les bâtiments municipaux ainsi que les espaces publics de la commune et le stationnement réservé.

Bâtiments municipaux

Début 2012, les travaux ont débuté dans **dix bâtiments** pour mettre en **conformité l'accès aux sanitaires, les escaliers et la largeur d'ouverture des portes d'accès**. En complément, des aménagements extérieurs ont été réalisés afin de mettre aux normes la largeur des **places de stationnement** réservé et de créer **des bandes de guidage** visuelles et tactiles pour faciliter l'accès aux entrées des bâtiments.
Il s'agit de la mairie principale, la mairie sociale, la mairie technique, la Poste, la bibliothèque, l'Espace de la Vallée, l'Eglise ainsi que l'Espace Jeunes, le Multi-accueil et le restaurant scolaire du Berligout

Complexe sportif

Un réaménagement complet du parking du complexe sportif sera réalisé à partir des trois places de stationnement réservé **en 2013**, la barrière d'accès aux salles Cassiopée et Delta sera revue pour permettre le passage d'un fauteuil roulant.

Emplacement places handicapées

Voirie « métropolitaine »

Dans le cadre de ce plan de mise en accessibilité, **des aménagements ont eu lieu en 2010-2011 sur la voirie,** notamment par la création de bandes « podo-tactiles » sur les passages piétons ainsi que la suppression de bornes dites « dents de requin » par des bornes plus aisément détectables, notamment rue du Cens, rue du Doussais, rue de l'Eglise, rue de la Vallée face à la Mairie ou encore rue de la Forêt.

La priorité de ces travaux sur la voirie est validée et planifiée par la Mairie en concertation avec Nantes Métropole.
Dernier point à souligner, pour faciliter l'accès aux transports en commun Nantes Métropole et la Mairie ont fait une liste de proposition d'actions pour faciliter la montée et la descente des bus à la TAN et aménager les cheminements menant aux arrêts de bus...D'ici 2015, le réseau de la Tan sera adapté.

› **A noter :** l'accessibilité concerne non seulement l'accès et la circulation dans un bâtiment public, mais aussi le transport, le stationnement et la circulation à sa proximité.

› Les jeunes pousses de la Forêt ont pris de la graine...

Au mois de mai, les jeunes élèves de l'école de la Forêt ont participé à une journée d'initiation avec le service des Espaces Verts de la Mairie dans le cadre de la sensibilisation au développement durable menée par l'école. Cette séance de découverte et de plantation a permis aux enfants de comprendre que la nature révèle mille et un petits secrets.

Ils ont donc enfilé les bottes et mis les mains dans la terre dans les massifs de plantes dessinés devant la Mairie, dans le parc de la Linière et devant l'Espace de la Vallée.

Tandis que les petites, moyennes et grandes sections participaient aux **plantations de glaïeuls, tournesols, bégonias,** etc., les élèves de CE1 et CE2 découvraient ce que deviennent les épluchures et les déchets verts après un passage dans le composteur... Rappelons d'ailleurs qu'un composteur est installé dans la cour d'école. L'objectif était pour les plus grands **de montrer comment se forme le compost**, de quoi il est composé et comment s'en occuper pour qu'il puisse quelques mois plus tard servir à faire des plantations dans le jardin...

› La FDGDON contre-attaque face à l'invasion des chenilles processionnaires du pin

En général, ça gratte, ça pique quand on arrive à proximité des arbres infestés par les chenilles processionnaires du pin ou du chêne. Ces nuisibles entraînent non seulement des préjudices aux arbres (affaiblissement et pertes de croissance, aiguilles dévorées, etc.) mais aussi des problèmes de santé publique : à certains stades de développement, les chenilles libèrent dans l'air une grande quantité de poils particulièrement urticants qui peuvent être à l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves, chez l'homme et aussi chez les animaux domestiques.

La FDGDON 44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) mène des **campagnes de lutte collective à base de bacille de Thuringes**, traitement biologique sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement dont l'objectif est de limiter la prolifération des chenilles.

Les personnes intéressées pour une intervention sur le terrain sont invitées à venir s'inscrire à l'accueil de la mairie **avant le 13 juillet**, la FDGDON 44 organisera ensuite les campagnes entre les mois de septembre et décembre.

› **A noter !** Pour tout renseignement complémentaire, FDGDON 44 au 02 40 36 83 03 ou www.fdgdon44.fr

›› Retour sur la Chasse aux œufs

› Malgré la présence de petits nuages, il y avait affluence le **dimanche 8 avril** dans le Parc de la Linière, pour la désormais traditionnelle et non moins gourmande **« chasse aux œufs »**. En présence de **Jolie Cœur** et de **Sac à Puces**, les enfants ont pris plaisir à ramasser les quelques 900 œufs dissimulés sur les deux parcours.

N'oublions pas non plus de signaler la participation active des parents et leurs encouragements dynamiques lors de la compétition de puzzles organisée pour les plus grands.

Un très grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette animation.

Eté 2012

Prévention canicule

Soyez vigilants en cette période estivale, il arrive qu'il soit plus difficile que d'habitude de supporter les températures élevées. Pour vous y aider, nous vous rappelons ici une série d'astuces prévoyantes...

Comment abaisser la température corporelle ?

Buvez 1,5 L d'eau par jour et n'hésitez pas à varier les boissons (eaux plates ou gazeuses, jus de fruits, tisanes, potages...).

Consommez des aliments riches en eau : melon, tomate, sorbet... Humidifiez régulièrement votre corps (douches ou bains de pieds, brumisateur...).

Pensez à sortir tôt le matin ou en soirée, dans la journée restez à l'ombre et si vous sortez, emportez avec vous une bouteille d'eau.

Recherchez des endroits frais et/ou climatisés et maintenez votre maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets et en aérant les pièces la nuit.

Enfin, évitez toute activité physique importante de type sport, jardinage, bricolage à l'extérieur...

Que faire en cas de prise de médicaments ?

La maladie est un facteur aggravant (asthme, bronchite, diabète, maladie cardiaque, insuffisance rénale par exemple). Il est parfois nécessaire d'adapter les doses de médicaments.

Comment reconnaître les signes évoquant une déshydratation ?

Les symptômes peuvent être isolés ou associés (vertiges, maux de tête, peau chaude et rouge, nausées ou vomissements, troubles du comportement ou de la conscience, etc.). S'ils durent ou s'aggravent, n'oubliez pas que vous mettez votre santé en danger.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**.

Recensement

› La Municipalité a adressé à domicile **un courrier de recensement** aux personnes âgées ou handicapées, vivant seule à leur domicile.

Si vous-même ou une personne dans votre entourage ne l'a pas reçu, **signalez-le au service Vie Sociale au 02 51 77 86 96**.

En effet, les Maires sont en charge du recensement à titre préventif, à la demande des intéressés ou de leurs proches, des personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, susceptibles de nécessiter l'intervention d'une aide ou de secours en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte « Canicule ».

› Orvault et Sautron clôturent la 17e édition du parrainage emploi

En février dernier, les villes d'Orvault et Sautron lançaient **la 17e édition** du dispositif **« Parrainage pour l'Emploi »**. Avec comme mots-clés, accompagnement et insertion professionnelle, ce concept a prouvé son efficacité et cette 17e édition s'est achevée sur un bilan positif malgré la conjecture économique actuelle : **67% de réussite**, 6 filleuls ont trouvé un CDI ou CDD et 3 filleuls poursuivent leur recherche active d'emploi.

Il est important de souligner que les filleuls de cette édition ont été dans l'ensemble satisfaits de l'accompagnement proposé et de l'enrichissement que leur apportent les différentes rencontres faites au cours de ce parrainage. La dynamique de groupe leur a permis de (re)trouver conseils, soutien moral et confiance en soi.

Un petit geste des parrains, un grand pas pour les filleuls. Souhaitons-leur bonne chance !

En quelques mots, les acteurs et le rôle de chacun

LE PARRAIN est responsable, directeur, cadre ou chef d'entreprise désireux de s'investir dans l'accompagnement d'un demandeur d'emploi.

- **Le parrain fait preuve d'écoute active** pour soutenir son filleul, lui permet d'avoir une vue plus réaliste du marché du travail, en privilégiant l'échange sur son expérience et son réseau professionnel.

LE FILLEUL est un demandeur d'emploi recruté selon trois critères : la qualification (diplômes ou expérience professionnelle), l'autonomie et la capacité à s'impliquer dans une recherche dynamique.

- **Le filleul s'engage dans une recherche active**, prépare une analyse de ses savoir-faire, de ses points faibles pour au fur et à mesure des rencontres, améliorer son projet professionnel.

› Une île mystérieuse prend place à la Carrosserie

Fin 2012, **l'Ile Mystérieuse** ouvrira ses portes à ses aventuriers intrépides à têtes blondes...
Cette crèche inter-entreprises gérée par Harmonie Soins et Services « Enfance & Familles » est conçue pour recevoir **40 enfants de 0 à 4 ans**.
Qui dit crèche inter-entreprises, dit crèche de proximité qui permet de concilier vie familiale et professionnelle : avec des horaires souples, elle accueillera les enfants de **7h à 19h, du lundi au vendredi**, dans un bâtiment de plus de 400 m² avec une équipe de professionnels de la petite enfance et un projet d'établissement complet répondant aux besoins de l'enfant.

10 places seront réservées aux entreprises participant à ce projet, 25 places pour les familles résidant à Sautron et enfin 5 places pour les familles orvaltaises. Finies les contraintes de garde, les parents-salariés seront comblés !
Cette structure, située 5 allée du Capitaine Grant au cœur d'un quartier en renouveau de Sautron, respecte l'esprit intergénérationnel voulu par la municipalité en intégrant dans le même ensemble l'EHPAD « l'Air du Temps » (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ainsi que des logements sociaux. De même, son architecture en H, son hall commun aux deux espaces, la salle polyvalente vont favoriser et renforcer les échanges entre tous ces résidents.

Vous avez des questions supplémentaires ?
Contactez Harmonie Mutuelle Soins et Services au 02 40 41 27 85 ou www.mutuelle-enfance-famille.fr

Il reste des places à l'Air du Temps, la structure EHPAD jouxtant la crèche : si vous souhaitez déposer une demande d'inscription, merci de prendre contact avec le CCAS au 02 51 77 86 96 ou avec le CLIC au 02 40 63 80 29.

› Les Petites Canailles en route pour 2012

Les vacances pointent leur nez et le repos est bien mérité pour les enfants des Petites Canailles. Après avoir préparé toute l'année leur petit spectacle autour de l'Afrique, ils ont donné une représentation spéciale et unique pour leurs parents fin juin !
Le rendez-vous est déjà pris pour la rentrée prochaine, avec au programme des activités autour de l'eau et des quatre saisons.

Rappel : désormais elles sont quatre animatrices pour accueillir les Petites Canailles, depuis le début de l'année 2012 Elodie Thomazo et Marion Ernoul ont rejoint l'équipe d'animation qui accueille jusqu'à 32 enfants chaque mercredi.
N'oubliez pas d'inscrire votre enfant auprès du service Famille !

Par ici les sorties avec les P'tits Bouts !

Toute l'année, en véritables **aventuriers les P'tits Bouts** ont multiplié les sorties hors du Multi-accueil : en partant à la cueillette des fraises à la ferme de Chasseloire à Saint-Herblain, en allant à la découverte des ânes de l'association **« Concord'ânes »** de Couëron lors d'une promenade en carriole, en allant pour les plus grands découvrir ce que sera l'année prochaine leur école lors des **« Journées Passerelles »** organisées avec les trois écoles de Sautron, ou encore en allant chaque jeudi chercher le pain à la boulangerie...
Autant d'expériences qui font grandir ces petits et qui font de la structure des P'tits Bouts un lieu incontournable de leur prime jeunesse.

Notez-le !
Retour prévu de l'équipe du Multi-accueil le lundi 20 août après la fermeture annuelle de la structure durant l'été.

Cet été sors de ta bulle !

Les 10-17 ans

Les vacances d'été à l'Espace Jeunes, ça se prépare ! Alors adoptez la **« Land'attitude »** lors du séjour organisé par l'Espace Jeunes pour les 13-17 ans, du 15 au 23 juillet. Au menu, découverte du pays landais et initiation au surf ainsi qu'au Bodyboard.
Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à vous renseigner.

Les inscriptions également sont toujours possibles pour les stages :

- **Stage Radio « On air ! »** dans les locaux de *Radio Sun*
- **« Fashion week »**, stage de confection et de stylisme avec *les Amies des Aiguilles*
- **Stage Moto**
- **« Hollywood à Sautron »**, stage avec *l'Atelier du Soleil* pour recréer une scène de film

Important : l'Espace Jeunes accueillera les 10-17 ans du 9 juillet au 31 août, tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Les 3-12 ans

En partenariat avec Orvault, Sautron propose tout l'été des **accueils de loisirs sans hébergement** pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.
Les enfants sont accueillis en fonction de leur âge sur différents sites : le site de la Ferme à Sautron ou sur Orvault au centre ALSH du Vieux Chêne (14 rue du Raffuneau).
Par ailleurs, dès l'âge de 6 ans, les enfants peuvent participer à des camps hebdomadaires.

Les enfants sont accueillis du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h30, pour une journée ou un après-midi.

› Patrimoine

Redécouvrez le Sautron « d'avant »...

L'édition 2012 de la Journée du Patrimoine organisée par la municipalité en partenariat avec les Amis du Musée se déroulera le dimanche 16 septembre. Toute la journée, retrouvez un parcours d'exposition sur la vie à Sautron « avant » de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

➔ **Mairie :** exposition autour **d'archives anciennes** (vieux registres, photos d'anciens conseils municipaux...) et de l'arbre généalogique de la bien connue famille sautronnaise Phelippes-Beaulieux

➔ **Musée :** exposition **sur le patrimoine de la commune** à travers les œuvres des artistes sautronnais Roger Perthuis, Jacques Pertuis et Christiane Camus

➔ **Espace Marie-Hélène Gouleau :** exposition **de jouets anciens**

Par ailleurs, **un concours de dessin et peinture** en plein air sera organisé le dimanche 16 septembre par la municipalité et les Amis du Musée.
Petit et grand, vous aurez le temps de la journée pour représenter « Sautron ». Ouvert à tous à partir de 9h, ce concours sera doté de nombreux lots qui seront remis le jour même à 18h30.
Feuilles d'inscription et règlement à votre disposition en mairie et à remettre dûment complétés **avant le 10/09 au service vie associative**.

›› Balades sautronnaises

› Les Amis du Musée en partenariat avec la Mairie éditent « les Balades sautronnaises », un livre de balades authentiques et aquarellées à travers le Sautron de maintenant et d'autrefois, sous les pinceaux de Roger Perthuis. A découvrir bientôt !

A noter ! La matinée d'accueil des nouveaux arrivants, organisée par la municipalité, aura lieu le samedi 15 septembre. Une invitation sera envoyée aux nouveaux foyers, arrivés sur la commune depuis septembre 2011.

› Bibliothèque

La bibliothèque passe en mode estival du **6 juillet au 31 août** : elle sera ouverte au public les mercredis 10h à 12h et 14h30 à 18h30 ainsi que les samedis de 10h à 12h.

Par ailleurs, sa fermeture annuelle aura lieu du jeudi 2 au vendredi 17 août inclus. Réouverture le mercredi 22 août !

› Agenda culturel

La bibliothèque municipale organise **trois rendez-vous** de détente culturelle au mois de juillet et août, à déguster en famille.

➔ ***Exposition « Le livre, c'est bon pour les bébés ! » jusqu'au 27 juillet***

Cette exposition produite par l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) invite enfants, parents, professionnels du livre et de la petite enfance, à partager le plaisir de la lecture. Elle est conçue comme un ensemble d'espaces de jeu et de lecture dont chacun peut disposer à sa guise, des cubes complètent l'exposition et sont à la fois une fresque à reconstituer et des coussins.

➔ ***« La potion rigolophonique de Rékupertou »**, par Bruno Blandy de la Compagnie des Ondes, à partir de 5 ans.* ***Mardi 10 juillet, à 15h30, à la bibliothèque***

Spectacle musical qui met en scène un conteur musicien aux multiples mésaventures. Inventif, Rékupertou transforme, en direct, n'importe quel déchet du quotidien en instrument de musique aux sonorités surprenantes et mélodieuses. Une aventure totalement originale à découvrir en famille.

➔ ***Kalbass**, par Pierre-Claude Artus, pour les enfants de 2 à 4 ans.* ***Mardi 28 août, à 11h, à la bibliothèque***

Spectacle musical qui met en scène un personnage musicien et des spécimens de la famille des calebasses : calebasses brutes, tambour d'eau, guiro, shakers serpents, oiseaux flûtes... Un spectacle étonnant et détonnant !

Réservation au 02 40 63 52 21 ou directement à l'accueil de la bibliothèque.

› Le pont de la Goulière

› Le passerelle du moulin de Naud

› Un peu d'Histoire

Les Ponts et Gués (1ère partie)

Dans ce nouvel épisode de l'histoire du Cens à travers les âges, retrouvons la trace des nombreux ponts et gués qui permettaient de traverser le Cens.

Dans les temps les plus anciens, seuls les gués existaient. Le dernier survivant est celui qui permet de traverser le ruisseau du Gué Rieux sur le chemin qui mène des Goulets à la chapelle de Bongarant. Tous les autres ont disparu ou ont été remplacés par des ponts ou des passerelles.
De nos jours **les ponts et passerelles sont au nombre de 11**. Les seuls ouverts à la circulation routière sont ceux de l'Arguillère et de la Goulière.

Le pont de la Goulière

Il n'est pas mentionné dans les aveux de 1682. Il apparaît pour la première fois dans le cadastre de **1839**. Avant sa réfection en 2006, suite à la chute du parapet dans le Cens, la date de 1827 était gravée sur l'une des pierres du parapet, mais cela peu indiquer une réfection et non sa construction. Emmanuel Phelippes-Beaulieux l'a représentée sur la gravure n° 11 en 1855.

› Le pont de la Goulière

› Le passerelle du Vieux Moulin

La passerelle du Vieux Moulin

En descendant à l'emplacement du bief du Vieux Moulin a été construite une petite passerelle qui permet aussi de rejoindre la Barbotière.

La passerelle du moulin de Naud

Sur le GR3, qui traverse le Cens vers la Barbotière, on peut encore apercevoir les ruines du moulin de Naud, au milieu du ruisseau, sous la forme d'une grosse pierre creusée d'un trou rectangulaire. Il laissera ce nom au gué qui permettait **d'aller du Magasin à la Barbotière**.
Une passerelle en bois a remplacé le gué en 1987, puis à la fin de l'année 2001 celle-ci a été élargie.

Le pont Barbot

Ce pont aujourd'hui disparu est très ancien, puisque **mentionné en 1683** dans les biens de l'Evêque et de la Prieure de Bongarant : *Gaignerie de la Barbotière. Le ruisseau descendant du moulin Deneau au moulin l'Evêque, d'un bout la forest de Sautron, d'autre le chemin du Pont Barbot.*

A cette époque un chemin **reliait** le village de **la Barbotière** à celui des **Goulets**.

Ce chemin, d'après des anciens, était appelé jadis le chemin de la « Révolution » et aurait été utilisé par les révolutionnaires pour venir à Sautron, tandis que les chouans passaient par celui du moulin de Naud. Ce chemin existait encore en 1990 au moment de la réalisation du lotissement des Goulets. Une partie a été englobée dans le lotissement et de l'autre côté du Cens il est devenu terre agricole. Avant 1940, c'était un madrier qui joignait une rive à l'autre. Les carrioles, quant à elles, passaient à gué. Le madrier a ensuite été remplacé par une petite passerelle qui a disparu un peu avant la création du lotissement. L'endroit est maintenant peu accessible, on devine encore de chaque côté du ruisseau les départs des chemins.

Le pont de la Gabare

Ce pont a été construit, **en 1989**, pour cacher le passage au dessus du Cens d'une canalisation de tout à l'égout du lotissement des Goulets.

Suite à une erreur de tracé, le tuyau se trouvait deux mètres trop haut pour venir rejoindre, sous le Cens, celui de la station de relevage. Le pont devait aussi permettre la traversée du ruisseau en vue d'un nouveau sentier pédestre qui n'a jamais vu le jour.

C'est lors de cette construction que Jean Louis Boistel a découvert, à environ 1,60 m de profondeur, les restes d'une gabarre du IXe siècle.

La suite au prochain numéro...

Yves Messager

› *Le pont de la Gabare*

Parole aux élus de l'opposition

Et si le changement, c'était maintenant ?

Avec près de 90 % de votants à la dernière élection présidentielle, la commune de Sautron fait figure d'exemple de citoyenneté. Autre chiffre remarquable, le Président Hollande a obtenu près de 44 % des suffrages prouvant, s'il en était besoin, que l'aspiration au changement se fait sentir aussi à Sautron.

Pour autant, et bien que Sautron figure souvent au palmarès des communes les plus privilégiées, nous avons tous en mémoire des exemples précis de situations particulières qui ne sont pas aussi « favorables » que l'on veut bien le faire croire : des retraités dont le pouvoir d'achat se détériore, des jeunes et moins jeunes - parfois hautement diplômés - qui n'accèdent pas au marché de l'emploi, des familles qui sont dans l'obligation de se reloger en dehors de notre commune du fait de la non maitrise de l'immobilier par nos décideurs, des personnes atteintes d'handicaps voire de maladies à la recherche de solutions à domicile...
Il est indispensable que la commune se saisisse de ces questions et instaure un véritable débat démocratique. Le dernier bulletin municipal (avril 2012) mettait notamment l'accent sur l'urbanisme et soulignait la très faible marge de manœuvre affichée par la municipalité à pouvoir intervenir sur les projets privés.
Mais alors, pourquoi est-ce différent dans les communes avoisinantes ? Parce que, depuis des années, ces communes ont une politique raisonnée d'acquisitions foncières, qui permet de pouvoir endiguer pour partie la spéculation et de piloter de véritables projets de mixité sociale dans l'habitat. Le maire, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, a toute latitude pour conduire la politique de l'urbanisme dans sa ville.
Si nous voyons aujourd'hui à Sautron autant d'immeubles privés sortir de terre tout le long de la rue de Bretagne, c'est le résultat d'un laisser faire des équipes municipales qui se sont succédées depuis des années avec comme conséquences pour les Sautronnais :

- le renforcement de l'effet couloir de la rue de Bretagne
- l'engorgement de ce même axe le matin et le soir car rien n'a été prévu pour faire face à cette augmentation du trafic
- le prix de l'immobilier qui ne cesse de grimper reléguant nos enfants loin de Sautron
- le déséquilibre des zones commerciales (avec un vide total sur l'ouest de Sautron)
- le montant des amendes qui vont être multipliées pour le non respect du pourcentage de logements sociaux.

Vous pouvez, en tant que citoyen, participer à la vie de la commune dans les rares moments que la municipalité accorde à la démocratie locale. Cela se fait lors de réunions publiques d'information. C'est le cas par exemple pour l'agenda 21. Mis en place depuis de nombreuses années chez la plupart de nos voisins, il y est question d'économie, de social, d'urbanisme, de scolarité, d'écologie, etc. Aucun thème ne doit être négligé.
Et c'est à partir de cet état des lieux ou chacun peut apporter sa vision que l'équipe municipale devra définir et mettre en place la future politique de la ville.
Comme pour les élections, vous avez le choix : être acteur ou laisser les autres le faire à votre place.

Toute notre équipe se tient à votre disposition et vous souhaite d'excellentes vacances d'été.

Liste « Sautron Ensemble et Autrement »

Les élus de la liste « Sautron Ensemble et Autrement »
Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :
dominiquegautier.sautron@gmail.com

Dominique GAUTIER,
Mireille GALLANT, Gérard RUSSEIL,
Sylvie DEMANGEAT LECONTE,
Gérard VRIGNON.

Les horaires de la Mairie changent cet été !

- **Le service état civil** de la mairie sera fermé **le samedi matin** du 14 juillet au 25 août inclus.
- **Le service Urbanisme et Patrimoine** sera fermé au public **le mercredi** les 18 et 25 juillet ainsi que les 1er et 29 août.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Wyatt GUET
- Lou-Ann SURZUR ROBLET
- Axel GAUSSIN
- Inès BELHADJ KHALIFA
- Clément LEGROS
- Zélie ORILLARD
- Victor DE IBAR
- Eliott MAYET GONNET
- Adrien MAS
- Maël FRAIZE
- Emma ODENMAN
- Milan DROUAL
- Eloïse COEURDEROY
- Louis DOUSSET
- Martin GESLIN
- Coline GENTRIC
- Léana FONTAINE

Mariages

- Patrick MANSUY et Emmanuelle MACQUET
- Mathieu FOURNIER et Marie EVRARD
- Michaël TROCHU et Corrie GIRARD
- Thomas LE GLUDIC et Julie ERNOUL
- Bernard LUCAS et Béatrice PICARD
- Mickaël FOURNEL et Delphine HELYON
- Pascal AUBRY et Catherine DUBOIS
- Vincent BOUREILLE et Aurélie PAUWELLS
- Benoît SELLIER et Maïwenn LE GREVELLEC
- Frédéric LAYET et Marine NOGUE
- Guillaume JOANNIC et Anne-Laure LEROUX
- Florian MOAT et Lauriane ROCHÉE
- Kieran McCARTHY et Amandine BOUCHET

Décès

- Léa JOUNY veuve LANDAIS
- Gisèle RENAULT épouse LAMBERT
- Jean GUIMARD
- Claude BARBIER
- Patrick CHUPIN
- André POISSON
- Jean RICHARD
- Robert TRAINA
- Gisèle DAVID veuve DENIAUD
- THIEUZARD épouse RESCH
- Guy HALAIS
- Jean-Luc MÉRIEAU

Juillet

1-27 › Exposition « le livre c'est bon pour les bébés »

heures d'ouverture de la Bibliothèque

4 › Permanence info énergie

Rendez-vous et renseignements
sur inscription au 02 40 08 03 30

4 › Lecture d'albums

pour les enfants (1-3 ans) et leurs parents,10h30, ***Bibliothèque***. Accès libre, sans inscription

5-6 › Tournoi d'échecs jeunes

(petits Poussins à Benjamins), ***Espace Saltéra***

10 › « La potion rigolophonique de Rékupertou »

par La Compagnie des Ondes, 15h30, ***Bibliothèque***. Réservation au 02 40 63 52 21 ou à l'accueil de la bibliothèque.
Pour les enfants à partir de 5 ans

14 › Feu d'artifice

organisé par la mairie, ***Complexe Sportif***

19 › Don du sang, collecte de sang,

16h30-19h30, ***Espace de la Vallée***

21 et 28 › Initiation à la pêche

pour les jeunes, 14h, ***étang de la Bretonnière***

Août

18 et 25 › Initiation à la pêche

pour les jeunes, 14h, ***étang de la Bretonnière***

28 › « Kalbas »

par Pierre-Claude Artus, 11h, ***Bibliothèque***, Réservation au 02 40 63 52 21 ou à l'accueil de la bibliothèque. Pour les enfants de 2 à 4 ans

30 août au 2 septembre › Open d'échecs

Espace Saltéra

Septembre

8 › Inscriptions au vide-greniers

du Comité des fêtes, 9h-13h,
Espace de la Vallée (salle 100)

8 › Challenge interclubs MMA de foot

stade Roger Mabit

15 › Accueil des nouveaux Sautronnais (sur rendez-vous)

16 › Journée du Patrimoine

Exposition « Sautron d'avant » organisée par la municipalité en partenariat avec les Amis du Musée, ***Mairie, Musée, Espace Marie-Hélène Gouleau***. Entrée libre

16 › Journées du Patrimoine

Concours dessin peinture organisé par les Amis du Musée et la municipalité, dès 9h30.
Sur inscription, renseignement 02 51 77 86 98

22 › Vide-grenier

organisé par le Comité des fêtes dans le cadre du Téléthon, ***Halle de la Linière***

POLICE MUNICIPALE

un service de proximité

POLICE MUNICIPALE

Dossier

PAGE 3

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

Ville de SAUTRON